SNDE : Les agents réaffirment leur soutien à la direction générale

Dossier de

de /> la rédaction de H2o May 2017

L'intersyndicale de la Société nationale de distribution d'eau (SNDE) a rejeté, le 26 avril à Brazzaville, au cours d'une assemblée générale extraordinaire, les rumeurs relatives à la liquidation et au licenciement d'une partie des agents de cette entreprise.

L'intersyndicale de la SNDE a dénoncé la mauvaise gestion de l'ancienne administration et a approuvé le processus d'apurement de cette dette par l'actuelle direction. La dette éligible de la SNDE contractée auprÃ"s des bailleurs de fonds et partenaires s'élevait à 20 milliards de francs CFA. Actuellement, cette dette est réduite à 9 milliards FCFA. "L'ancienne administration a fait du mal à notre entreprise. Les cotisations à la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) n'étaient pas reversées, il y a eu trop de détournement, des évacuations sanitaires abusives aux frais de la société, les recrutements outrés, détournement des véhicules de l'entreprise, branchements pirates et autres", a indiqué Dieudonnâ Élenga, président de l'intersyndicale. Le bureau de l'intersyndicale-Brazzaville ainsi que les délégués des départeme des Plateaux-Cuvette, Cuvette-Ouest, Sangha et Likouala ont rappelé les efforts fournis par l'actuelle administration. Il s'agit notamment du paiement régulier des salaires, l'élargissement du réseau de distribution d'eau, le recouvrement régulier des créances et la vaste opération de pose des compteurs. "L'assemblée générale de l'intersyndicale des a de la SNDE a réaffirmé son soutien à l'actuel directeur général, au président du conseil d'administration de cette entreprise", souligne le communiqué final.

ar contre les délégués de l'intersyndicale venant des villes de Pointe-Noire-Dolisie-Nkayi ont rappelé l'importance des contrats de performance et de service paraphé entre la SNDE et la société Veolia. Pour rappel, la Société nationale of distribution d'eau avait paraphé le 24 janvier 2013, un contrat de performance et de service avec la société Veolia/Compagnie Générale des Eaux et la Société auxiliaire de distribution d'eau (SADE). Ces contrats devraient aider la réhabilitation de 212 kilomà tres de réseaux de distribution d'eau ; la réalisation de 53 000 branchements privés, avec compteurs à la consommation et de 175 bornes-fontaines de Pointe-Noire et de Brazzaville avec la société SADE. Le contrat de service avec Veolia s'élÃ"ve à 6 milliards 833 millions 632 021 FCFA avec un délai d'exécution de quatre ans, le contrat des travaux de la société SADE s'élevant, lui, à 12,8 milliards FCFA avec un délai d'exécution de 16 mois. terme, ces travaux permettront de desservir 1 050 000 habitants de Brazzaville et Pointe-Noire. Enfin, la signature de ces contrats devrait permettre de contribuer au redressement de la SNDE en améliorant sa performance et de renforcer ses capacités dans les domaines technique, commercial et financier au bénéfice des populations congolaises.

Fortuné Ibara, Les DépÃaches de Brazzaville (Brazzaville) - AllAfrica Â